

Accords de libre-échange européens et impacts anticipés sur les filières « sensibles »

7 juillet 2025

Publié au deuxième trimestre 2025, [un article](#) de la revue *Paysans & société* revient sur [un rapport du JRC](#) de 2024, concernant les impacts de l’entrée en application d’accords de libre-échange en cours de négociation (Mercosur, Australie, Inde, Indonésie, Malaisie, Mexique, Philippines, Thaïlande, Chili et Nouvelle-Zélande). Dans les deux scénarios modélisés à l’horizon 2032 (libéralisation modérée ou ambitieuse), les exportations et les importations européennes sont renchériées de plusieurs millions d’euros par rapport au scénario tendanciel (sans libre-échange), mais la balance globale des échanges de produits agricoles reste du même ordre de grandeur.

L’article s’intéresse plus spécifiquement à trois filières dites « sensibles » car historiquement protégées : la viande bovine, la viande de volaille et le sucre. Dans les trois cas, le ratio importation/consommation augmenterait en 2032 par rapport à la période 2020-2022 : modestement dans le scénario tendanciel et plus fortement dans les deux scénarios avec accords. Pour la viande bovine, l’importante baisse de consommation anticipée d’ici 2032 accentuerait encore davantage l’écart : autour de 7,5% en 2032 contre 4,7% pour la période de référence (figure).

Évolution de la production, de la consommation, des importations et du taux d’importations pour la viande bovine européenne (en milliers de tonnes), selon les 3 scénarios retenus, avec ou sans application des accords de libre échange

Viande bovine	2020	2021	2022	Moyenne 2020-22	2032 tendanciel	Scénario modéré	Scénario ambitieux
Production	7151	7117	7045	7104	6469		
Consommation	6632	6620	6661	6637	6043	6043	6043
Importations	306	284	355	315	371	452	461
Importations/consommation	4,6 %	4,3 %	5,3 %	4,7 %	6,1 %	7,5 %	7,6 %

Source : *Paysans & société* d’après JRC

Les accords de libre-échange pourraient donc renforcer les dépendances aux importations existantes, en créant par ailleurs une nouvelle concurrence dans les secteurs sensibles.

Source : [Paysans & société](#)